



Vendredi 14 décembre 2018

## **EDUCATION : Dispositif de la Ville de Marseille dans le cadre de la grève dans les cantines scolaires**

Dans le contexte troublé que connaît actuellement la France, les cantines scolaires de Marseille subissent à nouveau des grèves terriblement pénalisantes pour les familles.

Elles sont le fait d'agents municipaux répondant à l'appel d'organisations syndicales, malgré des semaines de négociations conduites avec chacune d'entre elles.

Des avancées considérables leur ont été apportées, tant en matière d'effectifs que pour la situation des agents eux-mêmes, alors qu'il s'agit simplement de respecter le temps de travail de toute la Fonction publique en France. Et donc de travailler 40 heures de plus par an (soit l'équivalent de 11 minutes par jour) que les agents municipaux n'effectuaient pas jusqu'ici.

Ces avancées se sont traduites par :

- le choix de travailler tous les mercredis ou un seul mercredi sur deux
- l'ouverture du Compte Epargne Temps de chacun aux jours de repos compensateurs et aux jours de congés non pris pour cause de maladie, et la possibilité d'en obtenir le paiement
- le virement d'une prime exceptionnelle liée à l'investissement de chaque agent et versée dès ce mois de décembre

D'autres mesures plus favorables encore à ces agents municipaux, viennent d'être retenues alors que le recrutement de 250 agents compensera les départs à la retraite dans les écoles et les crèches. Et, notamment, le recrutement de 150 agents de surveillance inter-classes dès le début 2019, alors qu'il devait être effectué, pour moitié en mars, pour moitié en septembre, et le passage à temps complet de 75 agents qui travaillaient à temps partiel...

En outre, une prime de 400 euros a été accordée aussi aux personnels des écoles et à celui des crèches afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur pouvoir d'achat, et pour les encourager dans une mission essentielle au service des enfants et de leurs familles.

Enfin, 150 animateurs seront recrutés aussi dès le début de l'année tandis que la Ville de Marseille étudie toutes les dispositions nécessaires pour assurer le service des cantines sous forme de pique-nique dans les meilleures conditions.

A Marseille, un agent municipal (Responsable de restaurant, Atsem, Agent technique, Asic) travaille pour 18 enfants, alors que la Chambre Régionale des Comptes souligne que ces effectifs sont supérieurs de 5 points à la moyenne nationale. Malgré tous ces efforts en leur faveur, certains essaient néanmoins de prendre les familles en otage pour obtenir plus encore.